

PLAN DE COURS

COM-1909 : Documentation et communication technique

NRC 13614 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : Hybride

Temps consacré : 2-2-5 Crédit(s) : 3

Documentation : recherche bibliographique dans le réseau institutionnel, bibliothèques virtuelles, synthèse et archivage de l'information. Communication électronique : capacités des inforoutes. Communication orale : notions de base, les diverses technologies de l'information. Communication écrite : notions de base, préparation de rapports scientifiques et techniques, offre et demande d'emploi, rédaction d'un curriculum vitæ. Support infographique : production et présentation.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. La partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. N.B.: Le cours du 18 janvier 2016 sera au BNF-1343, pavillon J.C.Bonenfant.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 16 janv. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 23 janv. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 30 janv. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 13 févr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 20 févr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 27 févr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 13 mars 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 20 mars 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 3 avr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 10 avr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 17 avr. 2019
	09h00 à 11h50	ABP-1111	Le 24 avr. 2019
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=101483>

Coordonnées et disponibilités

François Marquis
Enseignant
ABP-2159-C
francois.marquis@sbf.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 5512

Maryse Le Lan
Assistante
maryse.le-lan.1@ulaval.ca


Disponibilités

mardi :
14h00 à 16h00 - [ABP-2159C](#) - du 12 janv. 2015 au 24
avr. 2015

jeudi :
14h00 à 16h00 - [ABP-2159C](#) - du 12 janv. 2015 au 24
avr. 2015

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques du cours	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen maison	7
M1 - Contrôle de lecture	7
Rapport technique	7
Votre système de gestion	8
Lettre d'opinion	8
Débats	8
Le processus de communication	9
Exposé sur un sujet technique	9
M5 - Contrôle de lecture	9
Les fiches d'évaluation	9
Capsule vidéo	10
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Évaluation de l'enseignement	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	12
Évaluation de l'enseignement	12
Matériel didactique	12
Matériel obligatoire	12
Site web de cours	12
Médiagraphie et annexes	12
Médiagraphie	12

Description du cours

Introduction

Ce cours s'adresse en premier lieu aux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en « Aménagement et environnement forestiers » de l'Université Laval. Les enseignements et les activités qui y sont proposées poursuivent les objectifs de ce programme ([orientations et objectifs](#)), soit notamment :

- L'adoption d'attitudes conformes à l'éthique de la profession et de la foresterie dans le contexte du développement durable ;
- Le développement de l'autonomie professionnelle et l'esprit de créativité ; et
- Le développement des habiletés nécessaires à une bonne communication

Les sujets traités couvrent les outils et méthodes de documentation, la préparation et l'organisation d'un plan de travail, la présentation et la soutenance des idées, les normes de rédaction utilisées pour la présentation de rapports techniques et scientifiques, la présentation orale et à la préparation de documents multimédia en foresterie.

Objectifs généraux

Ce cours a pour but de développer vos habiletés relationnelles et organisationnelles. Il met notamment l'accent sur le développement des compétences suivantes (*c.f.* Norme 5 du bureau canadien d'agrément en foresterie) :

1. Communiquer de manière efficace avec des auditoires variés sur les enjeux touchant les ressources forestières.
 - a. Démontrer une aptitude à communiquer des informations sur les ressources à des auditoires variés.
 - b. Démontrer une bonne aptitude à l'écoute active.
 - c. Présenter des données, des informations et des opinions sous forme de rapports.
 - d. Préparer un exposé impliquant des concepts et la terminologie des ressources naturelles et le présenter
2. Faire preuve de sens critique dans l'exercice de son jugement professionnel.
 - a. Développer une argumentation logique et faire preuve de jugement en formulant des solutions dans un rapport écrit officiel.
 - b. Élaborer une argumentation logique au moyen de réunions et de discussions en groupe.
3. Faire preuve de leadership par la prise de décision en groupe, la consultation et la résolution de conflits.
 - a. Décrire comment les différences sociales, culturelles et géographiques s'appliquent à ce sujet.
 - b. Favoriser la prise de décision en groupe.
 - c. Utiliser ses compétences en résolution de conflits.
 - d. Constituer un groupe dans le but d'atteindre un résultat.
 - e. Défendre le plan d'action qui en résulte.

Objectifs spécifiques du cours

Au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- D'utiliser les ressources documentaires à votre disposition à la bibliothèque de l'Université ;
- De concevoir des communications écrites et orales dans différents contextes ;
- D'utiliser différents outils de communication (Traitement de texte, supports visuels, etc.) ;
- D'exercer votre esprit critique et de synthèse ;
- De soutenir un point de vue ; et
- De travailler en équipe.

Approche pédagogique

L'approche retenue ici met l'accent sur les travaux individuels et d'équipe, lors d'atelier de travail notamment. Le cours est complété par des lectures et des exposés magistraux de la part du responsable du cours et de conférenciers. Les travaux constituent le principal élément de formation et d'évaluation.

Modalités d'encadrement

L'encadrement est réalisé lors des présences en cours. En dehors des cours, les questions peuvent être posées sur le forum. Notez que je ne répondrai à aucune question d'ordre académique par courriel.


Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est suivi sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la réalisation des travaux et des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.

Nous vous suggérons d'organiser et de planifier votre emploi du temps en fonction des présences requises des échéances pour la remise de vos travaux.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>


Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Activités	
Module 1 - La correspondance d'affaires	
Module 2 - La rédaction technique	
Module 3 - La recherche documentaire	
Module 4 - La soutenance des idées	
Module 5 - La gestion de dossier	
Module 6 - La communication orale	
Module 7 - Le travail d'équipe	
Lecture	
Agenda	
Semaine 1 - Formation OSE (En classe)	16 janv. 2019
Semaine 2 - Plan de cours et directives pour la session (En classe)	23 janv. 2019
Semaine 3 - La recherche documentaire Notez bien la salle : Groupe du mardi, GHK-1360 ; et Groupe du mercredi, BNF-1343	30 janv. 2019
Semaine 4 - La soutenance des idées À distance	Semaine du 4 février

Semaine 5 : Débats En classe, présence obligatoire pour tous	13 févr. 2019
Semaine 6 : Débats En classe, présence obligatoire pour tous.	20 févr. 2019
Semaine 7 : Débats En classe, présence obligatoire pour tous	27 févr. 2019
Semaine de lecture	
Semaine 9 : Directive et présentation des module 5 à 7 En classe, présence obligatoire pour tous	13 mars 2019
Semaine 10 - La gestion de dossier En classe, présence obligatoire pour tous	20 mars 2019
Semaine 11 : La communication orale À distance	Semaine du 24 mars
Semaine 12 : Exposés oraux Seule la présence de ceux qui présentent cette journée là est requise.	3 avr. 2019
Semaine 13 : Exposés oraux Seule la présence de ceux qui présentent cette journée là est requise.	10 avr. 2019
Semaine 14 : Exposés oraux Seule la présence de ceux qui présentent cette journée là est requise.	17 avr. 2019
Semaine 15 - Présentation des capsules vidéos Présence obligatoire pour tous	24 avr. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
La correspondance d'affaire (Somme des évaluations de ce regroupement)			9 %
Examen maison	Du 16 janv. 2019 à 08h00 au 20 janv. 2019 à 23h59	Individuel	7 %
M1 - Contrôle de lecture	Du 14 janv. 2019 à 08h30 au 20 janv. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
La rédaction technique (Somme des évaluations de ce regroupement)			27 %
Rapport technique	Dû le 1 mars 2019 à 23h59	Individuel	20 %
Votre système de gestion	Dû le 17 mars 2019 à 23h59	Individuel	7 %
La soutenance des idées (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
Lettre d'opinion	Dû le 9 févr. 2019 à 23h59	Individuel	10 %

Débats	À déterminer	Individuel	10 %
Lecture (Somme des évaluations de ce regroupement)			2 %
Le processus de communication	Du 2 mars 2019 à 00h00 au 10 mars 2019 à 23h59	Individuel	2 %
La communication orale (Somme des évaluations de ce regroupement)			12 %
Exposé sur un sujet technique	À déterminer	Individuel	10 %
M5 - Contrôle de lecture	Du 24 mars 2019 à 00h00 au 31 mars 2019 à 23h59	Individuel	2 %
Le travail d'équipe (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Les fiches d'évaluation	Dû le 24 avr. 2019 à 12h00	Individuel	10 %
Capsule vidéo	Dû le 24 avr. 2019 à 12h00	En équipe	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen maison

Date et lieu : Du 16 janv. 2019 à 08h00 au 20 janv. 2019 à 23h59 , À la maison

Mode de travail : Individuel

Pondération : 7 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Forme et mise en page	5
Structure et clarté du texte	5
Syntaxe, grammaire et orthographe	5
Contenu	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : La question d'examen se trouve dans le fichier ci-dessous.

Fichiers à consulter : [Examen maison H19.pdf](#) (320,88 Ko, déposé le 14 janv. 2019)

M1 - Contrôle de lecture

Titre du questionnaire : [M1 Contrôle de lecture](#)


Période de disponibilité : Du 14 janv. 2019 à 08h30 au 20 janv. 2019 à 23h59

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

Rapport technique

Date de remise : 1 mars 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [Directives pour le rapport technique](#) (630,71 Ko, déposé le 19 déc. 2018)

Votre système de gestion

Date de remise : 17 mars 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 7 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

Lettre d'opinion

Date de remise : 9 févr. 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité de l'argumentaire	5
Gestion et crédibilité des sources	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

Débats

Date de remise : À déterminer
Évaluation par les pairs : Jusqu'à la publication des résultats

Voir l'agenda
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Corrigé par l'enseignant
50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Clarté et qualité des arguments	5
Clarté et qualité des contre-arguments	5
Qualité de l'expression orale	3
Réponses aux questions de l'auditoire	2

Remise de l'évaluation : Vous serez évalués par le professeur et l'auditoire

Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

Le processus de communication

Titre du questionnaire : [Le processus de communication](#)
Période de disponibilité : Du 2 mars 2019 à 00h00 au 10 mars 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Exposé sur un sujet technique

Date de remise : À déterminer
Autoévaluation : À déterminer

[Voir l'agenda](#)

Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction et critères : 20 % Corrigé par l'enseignant
80 % Autoévaluation

Critère	Notation
1 - Respect de l'intention	10
2 - Cohérence de la présentation	10
3 - Qualité du discours	10
4 - Gestion du temps	10
5 - Qualité du support visuel	10

Remise de l'évaluation : [Voir l'agenda pour la date et l'heure de votre prestation](#)

Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

M5 - Contrôle de lecture

Titre du questionnaire : [M5 La communication orale](#)
Période de disponibilité : Du 24 mars 2019 à 00h00 au 31 mars 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Les fiches d'évaluation

Date de remise : 24 avr. 2019 à 12h00
Autoévaluation : 24 avr. 2019 à 12h00
Évaluation par les pairs : 24 avr. 2019 à 12h00

À remettre au professeur à la fin de la séance de présentation des vidéos


Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction : 50 % Autoévaluation
50 % Évaluation par les pairs
Remise de l'évaluation : ABP-1111

N'oubliez pas d'entrer vos notes sur le portail à l'endroit approprié

Directives de l'évaluation : À la fin du projet, vous devrez vous autoévaluer et évaluer vos coéquipiers à l'aide de la fiche disponible ci-dessous. Ces fiches devront être signées et remise en main propre au professeur. Vous devrez ensuite entrer vos évaluations dans le portail aux endroits prévus à cette fin.

Notez qu'à défaut d'évaluer vos coéquipiers, l'enseignant pourra revoir à la baisse votre évaluation

La nature et les modalités du projet à réaliser sont présentées dans le module « [Le travail d'équipe](#) » dans La section Contenu et activités.

Fichiers à consulter :  [Fiches d'évaluation](#) (332,5 Ko, déposé le 16 nov. 2018)

Capsule vidéo

Date de remise : 24 avr. 2019 à 12h00
Évaluation par les pairs : 24 avr. 2019 à 12h00

Les équipes seront formées le 23 janvier

Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Scénarisation	10
Trame audio	10
Qualité visuelle	10
Contenu	10

50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Scénarisation	10
Trame audio	10
Qualité visuelle	10
Contenu	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : [Cliquer ici](#)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Tout travail remis en retard verra sa note réduite de 5 % le premier jour et de 1 % par jour de retard additionnel jusqu'à concurrence de 7 jours. Passé ce délai, le travail sera refusé et la note 0 % sera attribuée.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, votre unité procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

- Guide de rédaction technique en vente au Pavillon Abitibi-Price (aussi disponible en PDF dans le corpus du cours).

Site web de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=101483&idPage=2143505>

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

- Chevalier, C. et Selhi, L. 2004. Communiquer pour mieux interagir en affaires. Gaëtan Morin Éditeur, Montréal.
- Couture, M. et Fournier, R.-P. 1997. La recherche en sciences et génie, Guide pratique et méthodologique. Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- DeVito, J.A., Chassé, G. et Vezeau, C. 2001. La communication interpersonnelle. Édition du Renouveau Pédagogique, Saint-Laurent.
- Faure, D. 2002. Guide de la communication écrite de l'entreprise. Maxima Laurent du Mesnil Éditeur, Paris.
- Girard, B. 1997. La communication écrite dans l'entreprise. Les méthodes, les outils, les exemples. De Boeck & Larcier, Paris.
- Mace, G. 1988. Guide d'élaboration d'un projet de recherche. Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Morin, V. 1994. Code Morin : Procédures des assemblées délibérantes. Groupe Beauchemin Éditeur, Laval.
- Saurel, C. 2005. Bien conduire une réunion. Gagner en efficacité. Studyrama, France.